



## **Intervention CGT sur le rapport d'évolution des risques professionnels année 2010 et programme annuel de prévention 2011-2012**

- Sur le plan annuel de prévention, en accord avec le fait que des efforts significatifs doivent être faits sur les points cités et notamment sur le renforcement du réseau des médecins de prévention et sur la réalisation impérative du document unique (obligation légale depuis plus de 10 ans !).
- Sur les réunions des CHSA et CHSD, on ne partage l'optimisme du plan annuel de prévention car 1/3 de ces instances ne se sont réunies qu'une fois l'an. Avec les nouveaux CHSCT, le nombre de réunions est porté à un minimum de trois par an ! Les mandatés par les organisations syndicales seront attentifs à la fréquence de tenue de ces réunions et aux moyens qui seront alloués.
- Revenons sur le document unique, dans le rapport d'évolution des risques professionnels, 10 académies sur 24 ont moins de 40 % de leurs EPLE en possession d'un D.U. !!! 80 % des écoles des 90 départements ayant répondu à l'enquête n'ont pas de D.U. !! C'est inadmissible et irresponsable. Nous vous rappelons ici, votre responsabilité quant à la bonne santé physique et mentale de vos agents.
- Sur le dossier technique amiante, nous constatons encore l'incroyable carence de votre part.
- Sur les médecins de prévention, leur nombre reste toujours ridicule. Qu'en est il du recrutement ? Combien d'agents n'ont aucune visite médicale pourtant obligatoire, où sont les chiffres ?
- La rapport conclu sur une "certaine dynamique" et sur le fait que "les recteurs d'académie, les inspecteurs d'académie-directeurs de services départementaux et les chefs d'établissement doivent continuer d'intégrer la prévention des risques professionnels" mais que faites-vous pour ça, comment les incitez-vous, quelles mesures comptez-vous prendre ?